

**Comité Syndical de l'EPTB Vilaine**  
**du**  
**Vendredi 12 mars 2021 à 14h30**  
**Espace Beausoleil à Pont-Péan (35)**

**EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION**

Les délégués du Syndicat Mixte EPTB Vilaine se sont réunis le **vendredi 12 mars 2021 à 14h30** Espace Beausoleil à Pont-Péan (35), pour le Comité Syndical sous la présidence de Monsieur Jean-François MARY.

**Ordre du jour :**

Approbation du PV du Comité syndical du 5 février 2021

**FINANCES :**

- 1-SAGE Vilaine et politique de bassin - programmes d'actions 2021
- 2-Poursuite Elaboration Docob Natura 2000 Estuaire et baie de vilaine 2021
- 3-Elaboration Docob Natura 2000 Estuaire et Baie Vilaine 2019-2020 (plan de financement)
- 4-Demande animation 2021 Natura 2000 Marais de Vilaine
- 5-Compte administratif BP et BP EP
- 6-Comptes de gestion BP et BP EP
- 7-Affectation des résultats Exercice 2020
- 8-Approbation Budget 2021 BP et BP EP

**GEMA**

9-PSE

**COMMUNICATION**

10-Information sur le marché d'assistance /conseil à la communication de l'EPTB

**POINT D'INFORMATION AUX ELUS :**

Les réseaux de suivi de la qualité de l'eau (document distribué en séance)

**MARCHES PUBLICS :**

- 11-Constitution de la commission MAPA
- 12- Marchés publics - Présentation des décisions prises par le Président

**GOVERNANCE**

- 13-Assemblée bretonne de l'eau : désignation de 2 représentants H/F
  - 14-Comité Régional de la Biodiversité : désignation de 2 représentants H/F
- Questions diverses

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

**Collège des EPCI :**

- M. Alain GUIHARD, Arc Sud Bretagne  
M. Philippe BRIZARD, Bretagne Porte de Loire Communauté  
Mme Murielle DOUTÉ-BOUTON, Communauté de communes de Brocéliande  
Mme Soazig LE TROADEC, Communauté de communes de Brocéliande  
M. Joseph DAVID, CAP Atlantique

M. Michel POUPART, Communauté de communes de Châteaubriant-Derval  
M. Jean-Michel BUF, Communauté de Communes de la Région de Blain  
M. Thierry EVENO, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération  
M. David VEILLAUX, Liffré-Cormier Communauté  
M. Jean RONSIN, Montfort Communauté  
M. Yann YHUEL, De l'Oust à Brocéliande Communauté  
M. Jean-Claude BELINE, Pays de Chateaugiron Communauté  
M. Patrick LE DIFFON, Ploërmel Communauté  
M. Daniel AUDO, Pontivy Communauté  
M. Joël TRIBALLIER, Questembert Communauté  
M. Jean-François MARY, Redon Agglomération  
M. Pascal HERVÉ, Rennes Métropole  
M. Didier CHAPELLON, Rennes Métropole  
M. Patrick HENRY, Roche aux Fées Communauté  
M. Patrick HERVIOU, St Méen-Montauban Communauté  
M. Daniel HOUITTE, Val d'Ille-Aubigné Communauté  
Mme Michèle MOTEL, Vallons de Haute Bretagne Communauté  
M. Jacques LARRAY, Vallons de Haute Bretagne Communauté  
Mme Aude DE LA VERGNE, Vitré Communauté

Collège Eau Potable :

M. Bernard LE GUEN, CAP Atlantique  
M. Rémi PITRÉ, Production eau potable Ouest 35  
M. Vincent COWET, Syndicat Eau du Morbihan

Collège Département-Région :

M. Bernard LEBEAU, Département de Loire-Atlantique

**POUVOIRS :**

M. Philippe JOUNY, CC de Pontchâteau-St Gildas des Bois à M. Jean-Michel BUF, CC de la Région de Blain.  
M. Jean-Claude RAUX, CC Région de Nozay donne pouvoir à M. POUPART, CC Châteaubriant-Derval.

Assistaient également à la séance :

Michel DEMOLDER, Président de la CLE du SAGE Vilaine  
Sophie GRIBIUS, Chargée d'études gestion des milieux aquatiques à Rennes Métropole  
Jean-Luc JEGOU, Directeur Général de l'EPTB Vilaine  
Hélène CALLE, Responsable Administrative et Financière à l'EPTB Vilaine  
Aldo PENASSO, Responsable Ouvrages hydrauliques et Inondations à l'EPTB Vilaine  
Christophe DANQUERQUE, Responsable Cellule Planification et prospective à l'EPTB Vilaine  
Stéphanie WOIMANT, Responsable Milieux Aquatiques et Biodiversité à l'EPTB Vilaine  
Anthony DE BURGHRAVE, Chargé de mission Qualité de l'Eau à l'EPTB Vilaine  
Florence BOCQ, Assistante Pôle Hydraulique et eau potable à l'EPTB Vilaine  
Claire-Lise PERRONNEAU, Assistante de Direction et Vie des assemblées à l'EPTB Vilaine

\*

\* \*

Monsieur Jean-François MARY, Président, ouvre la séance après avoir fait un appel et vérifié que les règles de quorum sont respectées.

**Comité Syndical de l'EPTB Vilaine**  
**du**  
**Vendredi 12 mars 2021 à 14h30**  
**Espace Beausoleil à Pont-Péan (35)**

**1 - SAGE Vilaine et Politique de Bassin - programme d'actions 2021 :  
Modification des taux de subventions et demande d'accord sur une  
action supplémentaire**

Par délibération du 11 décembre 2020, le Comité syndical a adopté le programme d'actions 2021 pour la mise en œuvre du SAGE Vilaine.

C'est à ce titre qu'il lui est demandé d'étudier des changements par rapport au programme initial d'actions :

- Une moindre participation financière de l'agence de l'eau pour les actions de suivis des migrateurs ;
- Le département 22 a décidé de ne plus financer l'animation du Sage sur la partie costarmoricaine, ne la jugeant pas prioritaire à l'échelle de son département.

En complément de ce tableau, des demandes de subventions seront faites dans le cadre de la mise en place des futures unités de gestion Vilaine amont :

- L'ajout d'une nouvelle action, à savoir l'élaboration du contrat territorial Est amont de la Vilaine qui sera menée par un agent employé sur un contrat à durée déterminée. L'action d'un montant estimé à 55 000 euros TTC serait financée à 50% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et 20 % par la Région Bretagne.
- Vallons de Haute Bretagne Communauté (VHBC) par délibération du 28 janvier 2021 demande à l'EPTB de porter la maîtrise d'ouvrage d'une « étude Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) sur une partie de la zone orpheline de leur territoire » ce qui permettra d'avoir engagé la réalisation d'actions pour l'amélioration de la qualité des eaux et des milieux aquatiques au moment du transfert des compétences GEMA et associées à l'EPTB Vilaine début 2022. Cette étude d'un montant estimé à 165 000 euros TTC serait financée à 80% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Région Bretagne et à 20% par VHBC. Le principe a été validé en bureau de l'EPTB Vilaine du 19 février 2021 et le lancement de cette étude fera l'objet d'une délibération modificative au budget quand la convention de délégation entre VHBC et l'EPTB Vilaine sera finalisée.

L'autofinancement de l'EPTB serait relevé à 307 889 € au lieu de 279 717 € soit un reste à charge supplémentaire de 28 172 € pour l'établissement.

**Le Comité syndical approuve à l'unanimité des 631 voix sur 631, ces nouvelles propositions et le tableau d'actions ci-joint ; il autorise le Président à effectuer toutes les démarches inhérentes.**

**Pour extrait conforme,**

**Le Président de l'EPTB Vilaine**

**Jean-François MARY**

Programme d'action 2021														
n°	Actions	Total 2020	Régie	Prestations et dépenses	Région Bretagne SAGE		AELB		Pays de la Loire		Europe		EPTB Vilaine	
					Taux	Aide	Taux	Aide	Taux	Aide	Taux	Aide	Taux	Participat°
R1	Cellule d'animation et de mise en œuvre du Sage (1)	415 133 €	415 133 €		10%	36 346 €		70% (1)	254 420 €		32 000 €		22%	92 367 €
R3	Littoral : Dragage et suivi de l'envasement	38 000 €	13 000 €	25 000 €		- €							100%	38 000 €
R91	Suivi des migrations de poissons au barrage d'Arzal	35 300 €	33 400 €	1 900 €	10%	3 530 €	SPANAB	50% (2)	14 209 €				50%	17 561 €
R92	Gestion de l'anguille sur le bassin versant de la Vilaine et en Bretagne	59 120 €	58 500 €	620 €	10%	5 912 €	SPANAB	50% (2)	26 313 €				45%	26 895 €
R95	Suivi de la migration d'avalaison de l'anguille argentée sur le bassin versant de la Vilaine	48 400 €	47 400 €	1 000 €	10%	4 840 €	SPANAB	50% (2)	21 604 €				45%	21 956 €
P16	Etude Hydrologie, Milieux, Usages, Climat sur un bassin versant	130 000 €		130 000 €	20%	26 000 €	ligne étude	50%	65 000 €				30%	39 000 €
P5	Définir une méthode de pririsation des têtes de bassin versant	8 000 €	8 000 €		20%	1 600 €		50%	4 000 €				30%	2 400 €
P2	Têtes de bassin : Projet Life Revers'eau	3 000 €		3 000 €							65%	1 950,00 €	35%	1 050 €
P20	Outil de suivi des programmes d'actions des opérateurs locaux	15 000 €		15 000 €	20%	3 000 €		50%	7 500 €				30%	4 500 €
P23	Mise en place d'un portail collaboratif pour la mise à jour des inventaires zones humides et de cours d'eau	13 000 €	13 000 €		20%	2 600 €		50%	6 500 €				30%	3 900 €
P14	Etude diagnostic des sources de pollutions en pesticides à l'échelle de la Vilaine	110 000 €		110 000 €	20%	22 000 €		50%	55 000 €				30%	33 000 €
P46	Suivis environnementaux des impacts de la gestion des niveaux d'eau en marais de Vilaine	14 000 €	10 000 €	4 000 €				50%	7 000 €				50%	7 000 €
P15	Analyse de la structure foncière d'un bassin versant et son influence sur la mise en œuvre des politiques de reconquête de l'eau et des milieux aquatiques	7 000 €	7 000 €		20%	1 400 €		50%	3 500 €				30%	2 100 €
P8	Formations freins aux changements	5 000 €		5 000 €	30%	1 500 €		50%	2 500 €				20%	1 000 €
P9	Formation au dialogue territorial	15 000 €		15 000 €	30%	4 500 €		50%	7 500 €				20%	3 000 €
P17	Formation des élus	10 000 €		10 000 €	30%	3 000 €		50%	5 000 €				20%	2 000 €
P21	Réaliser des documents de sensibilisation et organiser des formations	10 000 €		10 000 €	30%	3 000 €		50%	5 000 €				20%	2 000 €
<b>Total</b>		<b>935 953 €</b>	<b>605 433 €</b>	<b>330 520 €</b>	<b>119 228 €</b>			<b>485 046 €</b>		<b>32 000 €</b>		<b>1 950 €</b>	<b>297 729 €</b>	

(1) Les modalités de l'Agence de l'eau pour 2021 pour le financement de la cellule d'animation du SAGE prévoit au maximum 4 ETP de chargés de mission et 1 ETP pour le secrétariat. Le coût plafond par ETP est de 70 000 €. A cela s'ajoute des forfaits pour le fonctionnement de 10000 € par ETP chargé de mission. Le taux de subvention est de 70 %.

(2) Modalité Agence de l'eau : 50 % d'aide pour un coût plafond de 60 000 € de charges salariales + 10 000 € de forfait de frais de fonctionnement